

Compte-rendu réunion de l'E.A.P. du 24 août 2020

Présents: Père Augustin,
Mmes Ambrosia, Carlu, Dejoux, Dupont, Fargier, Boissin
MM; Grousset, Lacroix, Roussel, Rue-Fenouche
Absents: Mmes Capasso, Bertrand, Burdet

Après un chant et la lecture d'un texte d'évangile, Paul Grousset introduisait l'ordre du jour.

1 Comptabilité : Mme Capasso a photocopié le bilan complet des actes comptables de la paroisse dans lequel figure « l'emprunt » de 40 000 euros « consenti » au diocèse .

Elle nous informe du départ à la retraite de M. Ollier, économiste diocésain remplacé par M. Malval. Ce dernier sera présent à la réunion de l'immobilier qui aura lieu en septembre.

Par ailleurs, elle souhaite mettre un terme à ses fonctions de comptable bénévole pour la paroisse. Nous avons apprécié sa rigueur, son dynamisme et ses compétences et il sera difficile de lui trouver un successeur. Elle reste disponible pour assurer la transition.

2 Liturgie

Le Père Augustin propose une adoration silencieuse du Saint Sacrement suivie d'une messe tous les vendredis.

Le premier vendredi du mois, elle aura lieu à Laurac à 10H et la messe à 11h

Pour les autres vendredis elle aura lieu à Largentière, en hiver dans la chapelle, de 17H à 18H suivie de la messe.

En été, elle aura lieu dans l'église à 9H et sera également suivie de la messe. Ce changement d'horaire estival est motivé par le désir du Père Augustin de prendre en compte le groupe de prière qui se réunit chaque semaine ce soir-là

Lors de la prochaine réunion seront évoquées les équipes liturgiques. Il faudrait que chaque équipe prenne totalement en charge la préparation matérielle, sono comprise.

Pour cela il faudrait sans doute revoir la sono existante, parfois capricieuse et problématique pour les non-initiés. Jean-Yves et Léo se rencontreront pour envisager ce qu'il y a lieu de faire.

Une messe aura lieu tous les mardis.

3 Célébrations dans les EPHAD

Lorsque leur direction autorisera les rassemblements les messes auront lieu :

- le 2^o mercredi du mois à Largentière
- le 3^o jeudi du mois à Rocher
- le 1^o jeudi du mois à Vinezac

4 Visite de l'évêque pour l'intronisation du Père Augustin

Elle aura lieu les 23 et 24 octobre. Les modalités de cette rencontre restent floues. Il semble que nous soyons invités à réfléchir sur les moyens mis en œuvre pour faire avancer notre manière de croire. Une rencontre de l'EAP est prévue le 12 octobre pour apporter davantage de précisions.

5 Catéchèse

J. Burdet continue l'éveil à la foi et un nouveau couple: Elisabeth et Christophe prendront en charge la catéchèse pour les plus grands.

6 Permanences de 9H à 11H,

Geneviève a contacté les personnes qui l'exerçaient jusqu'ici pour savoir si elles continuent. Bernadette Bertrand sera présente le lundi ; AM Imbert le mercredi; Geneviève Ambrosia, le vendredi. Le planning définitif sera affiché sur la porte du presbytère

7 Feuille du mois.

B. Bertrand ne souhaite plus la prendre en charge. Alain Roussel se propose pour un essai de deux mois et compte sur chacun pour lui apporter les informations importantes . Isabelle Carlu propose son aide pour la mise en page et Suzanne Boissin accepte de l'aider dans la rédaction des articles.

8 Equipes-relais

Elles sont à réactiver (!)

Divers

1 Bravo au Père Augustin qui a réussi son permis de conduire

2 S. Boissin propose que soient affichés dans les panneaux jouxtant l'église, le téléphone et le nom des personnes à contacter pour les différents services. Elle fera le nécessaire.

3 J.Yves nous informe que dimanche 30 est l'anniversaire du Père Augustin et propose qu'un apéritif ait lieu à la sortie de la messe. Toni et Christiane qui assuraient l'organisation de ce moment convivial, se retirent. Il faut organiser une équipe pour permettre à cette tradition mise en place par le Père Nougier, pour les « grandes occasions », de se maintenir.

4 J.Yves nous fait part de ses constatations sur l'absence de certaines personnes jadis assidues à la messe et dont on ne se préoccupe pas. Ceci nous renvoie à notre responsabilité de chrétien ouvert à ses frères. A chacun de voir comment concilier ses disponibilités familiales, professionnelles ou paroissiales avec le service des autres. Difficile de briser l'étai de l'individualisme qui existe aussi bien chez celui qui peut donner que chez celui qui a besoin de recevoir. Des propositions ont été faites dans ce sens, à l'EPHAD de Largentière, à Vinezac. ..C'est bien dans son village, dans le milieu que l'on connaît, qu'il est plus aisé d'évaluer les besoins et de participer à l'élaboration d'une communauté chrétienne plus fraternelle.

5 Les bonnes volontés pour les activités mises en œuvre dans notre paroisse sont les bienvenues.